

LE 29/10/2020 ,

Bonjour,

Cette année il sera difficile pour nous de vous proposer toutes les animations Téléthon que nous avons à cœur de vivre ensemble dans le souci de faire avancer la recherche et d'apporter soutien, soins et espoir aux personnes atteintes d'affections génétiques.

Pour autant nous savons qu'elles comptent sur vous.

Les conditions sanitaires sont telles, cette année que nous ne pourrons nous engager dans un mouvement d'ampleur comme les années précédentes

Aussi nous vous proposons de faire un don à l'ordre d'AFM Téléthon et de le déposer dans l'urne située à la Mairie d'Echenoz la Méline .

Nous vous rappelons qu'à la suite de tout chèque don vous recevrez un reçu fiscal qui vous sera adressé par l'AFM en 2021.

Un don de 30 euros, si vous êtes imposable, vous reviendra en fait à 10 euros (réduction de 66 % avec de ce fait 20 euros déduits de vos impôts).

Alors soyons plus forts que tout, participons à ce Téléthon d'une autre manière.

Avec notre gratitude pour ce que vous ferez

Martine et Yves Bolmont  
Coordonnateurs Téléthon 2020 Echenoz la Méline